

Djellab évoque une nouvelle démarche pour le financement des services publics

Le gouvernement envisage d'adopter une nouvelle politique pour le financement du service public afin de ne pas alourdir davantage la charge financière du Trésor public dans un contexte de baisse des cours pétroliers, a fait savoir, mardi à Alger, le ministre des Finances, Mohamed Djellab.

Lors d'une audition devant la commission des affaires économiques et financières au Conseil de la nation, M. Djellab a indiqué qu'une nouvelle démarche était en cours d'élaboration au niveau du gouvernement visant à donner "un aspect économique et commercial" au service public au lieu de "l'aspect social" qui "alourdit la charge du Trésor public en raison de l'importance des subventions" destinées aux transferts sociaux lesquels, selon lui, représentent 30% du PIB annuellement. "A l'avenir, le citoyen paiera ce qu'il doit payer dans un hôpital public (en contrepartie de ses soins) ou bien son loyer pour le logement public (...).

Chacun doit assumer ses responsabilités", a souligné le ministre précisant que l'Etat veillera à ce que les subventions "soient réservées progressivement aux couches défavorisées". "Nous n'allons pas abandonner ces couches (défavorisées), mais nous devons les préparer à l'insertion économique (...). Mais il viendra le jour où nous devrions rationaliser l'intervention sociale du gouvernement", a ajouté le ministre.

Lors de cette audition consacrée à l'examen des répercussions de la baisse des prix du pétrole sur les finances publiques, le ministre a indiqué que l'Algérie avait adopté dès 2014 un nouveau modèle de croissance fondé sur le financement de l'économie par le marché.

A travers ce nouveau modèle, "nous allons sortir graduellement du financement par le Trésor pour nous diriger vers le financement par le marché", a-t-il affirmé, en précisant que cette nouvelle démarche concernera tous les secteurs d'activité.

"Toutes les entreprises économiques publiques vont financer leurs investissements (lorsqu'ils sont importants) à travers le marché obligataire", a soutenu M. Djellab rappelant l'entrée en bourse prochaine de huit entreprises publiques.

Dans ce contexte, le ministre a fait savoir que son département ministériel travaillait sur un nouveau dispositif visant à réformer la Bourse d'Alger pour lui permettre d'attirer plus d'opérateurs.

Evoquant la baisse des cours du pétrole et le dispositif prévu par le gouvernement pour faire face à ses répercussions, M. Djellab a précisé que ces mesures entraient dans le cadre d'une politique de rationalisation des dépenses publiques et qu'il ne s'agit aucunement d'une politique d'austérité. Selon lui, tous les scénarios sont prévus, et ce, quelle que soit l'ampleur de la baisse des prix de pétrole.

Le Temps d'Algérie

Publier le 20.01.2015

Concernant le gel de recrutement dans la fonction publique en 2015, M. Djellab a expliqué que cette mesure ne concernait pas tous les secteurs tels ceux de l'éducation et de la santé.

Concernant la rationalisation des importations décidée par le Conseil restreint en décembre dernier, M. Djellab a considéré que les dispositifs réglementaires ne pouvaient pas, eux seuls, cadrer le marché et que la concurrence devrait jouer son rôle.

En outre, le ministre a fait savoir que son département s'est réuni récemment avec le secteur bancaire et l'administration douanière pour prendre des mesures supplémentaires dans le cadre de la promotion des exportations hors hydrocarbures.

"Les financements des opérations concernant les exportations hors hydrocarbures vont être favorisés par rapport aux autres", a-t-il promis. Toutefois, le ministre a déploré le non respect par certains établissements bancaires de la réglementation relative au commerce extérieur.

Il a ainsi fait savoir que la Banque d'Algérie avait suspendu récemment les activités de financement du commerce extérieur pour certaines banques, et ce, après avoir constaté des infractions à la loi. Par ailleurs, le ministre a indiqué que le gouvernement avait donné son aval pour allouer un montant de 22.100 milliards de DA au plan quinquennal 2015-2019.

Interrogé par l'APS, en marge de cette séance d'audition, sur les détails des dispositifs prévus par le gouvernement en cas d'une éventuelle chute des prix du brut en deçà des 40 dollars, le ministre a répondu: "Nous avons tous les scénarios et toutes les projections. Face à tout niveau des prix du brut sur le marché, nous lui avons fait des projections".

Relevant que l'Algérie subit une baisse de ses revenus pétroliers depuis juin 2014, le ministre a assuré que la situation actuelle était "bien maîtrisée" grâce au niveau actuel des réserves de change et un niveau d'endettement extérieur quasi-nul: "Ce qui permet de mieux gérer la situation".

Interrogé également si une loi de finances complémentaire était prévue pour réajuster notamment le niveau des dépenses publiques, M. Djellab a souligné qu'aucune décision n'était prise pour le moment à ce sujet, assurant que la loi de finances 2015 permet, déjà, un contrôle suffisant des dépenses et des recettes.